L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 19 MAI 1875. — 48me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 19 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le Shérif à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, cinq terrains sis au faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues du Bayou, de l'Esplanade, Prieur et Roman.

Par Placide J. Spear, au No 85 de la rue Vieille Levée, entre Bienville et Conti, 3000 colis articles divers.

Par D E Morphy, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins—200 barillets clous.—Aussi au No 18 rue Douane, 275 barillets clous.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 35 de la rue de Chartres – marchandises sèches étrangères et américaines bas et chaussons.

ATTENTION!

☞ Résidence convenable pour famille.
L'attention du public est appelée à la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, de cette résidence convenable pour famille, située rue de l'Esplanade à l'angle de la rue Roman, avec jardin sur le devant, arbres fruitiers, &c. Voir le plan à la Bourse.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Clous Clous Clous. Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

SPECTACLE.

Mardi, 18 mai 1875.

Académie.—Cirque de l'Amérique du Sud de Aymar.

John C. Breckinridge.

Au moment où les amis sincères des institutions républicaines s'affligent des symptômes de décadence morale que présente depuis quelques années, l'Union américaine, et où les hommes intègres et ayant le sentiment de l'honneur deviennent de plus en plus rares dans les assemblées législatives ou dans les postes les plus élevés, c'est une perte bien grande pour un pays que celle d'un citoyen comme John C. Breckinridge. C'était un type d'honneur, de droiture et de loyauté et la chevalerie du Sud avait en lui un noble représentant. Bien qu'il se fût tenu à l'écart de la politique depuis quelques années, il était encore assez jeune pour pouvoir, dans les circonstances nouvelles qu'il est permis d'entrevoir dans un avenir prochain, reprendre une part active à la direction des affaires de l'Union.

C'est justement la réapparition sur la scène politique d'hommes de sa trempe et de son caractère qui serait nécessaire pour arrêter le mal provenant d'une contagion morale qui a changé la capitale des Etats-Unis en une véritable halle où les consciences et les votes sont au plus offrant. Mais la mort l'a enlevé et en lui disparaît l'un des champions de la cause perdue de la souveraineté des Etats, celui sur la tête duquel s'était livrée la dernière bataille électorale qui avait été le prélude des conflits sanglants de la guerre de sécession.

Le général Breckinridge tenait de race; il était le petit fils d'un sénateur des Etats-Unis qui avait occupé avec distinction le poste d'avocat-général. Né à Lexington, Kentucky, en 1821, il avait fait ses études à Danville et avait ensuite étudié le droit au Transylvania Institute. Il s'était marié assez jeune et s'était fixé comme avocat dans sa ville natale. Elu major d'un régiment kentuckien au début de la guerre avec le Mexique, il prit part aux opérations actives de la fin de la campagne. Rentré dans ses foyers après la guerre, il débuta brillamment dans la carrière politique en qualité de représentant à la Législature de son Etat.

Elu au Congrès en 1851, il se fit remarquer par des qualités qui indiquaient en lui un homme d'Etat et non un de ces discoureurs à la parole facile comme il y en a tant parmi les politiciens. Aussi, le voyons-nous arriver rapidement à occuper un des premiers rangs dans le parti démocrate et, en 1856, il est élu vice-président des Etats-Unis, en même temps que James Buchanan est élu président. Il n'avait alors que 35 ans et jamais pareil honneur n'avait été conféré jusque là à un homme de son âge. Dans l'exercice de ses fonctions de président du Sénat, il fit preuve des qualités les plus sérieuses et d'une grande dignité de manières.

Aussi, lorsque la Convention nationale démocratique se réunit à Charleston, Breckinridge fut opposé à Douglas, un des chefs les plus illustres du parti, comme le champion des droits du Sud menacés par le parti républicain. Après la session qu'opéra dans la Convention, Breckinridge resta le candidat de la fraction sudiste, tandis que Douglas était porté par les partisans d'une politique de compromis. Un troisième parti, dit unioniste, portait M. Bell et cette division assura l'élection de Lincoln qui obtint 180 votes électoraux contre 72 donnés à Breckinridge, 39 à Bell et 12 à Douglas. Breckinridge avait obtenu les votes de tous les Etats du Sud, moins ceux du Kentucky, de la Virginie, du Tennessee et du Missouri.

Les fonctions de Breckinridge comme vice-président des Etats-Unis et président du Sénat ne cessaient que le 4 mars et la guerre suivit de près sa retraite. Il entra comme général de brigade dans l'armée confédérée et, après avoir pris part à la guerre pendant près de quatre ans, il fut appelé en janvier 1865 au poste de secrétaire de la guerre, alors que tout était déjà désespéré. Il accepta par sentiment du devoir et, après la prise de Richmond, il réussit à gagner la Géorgie et de là à passer en Europe où il séjourna jusqu'en 1868.

Bien qu'il ne fût pas partisan *à priori* de la sécession, sa candidature présidentielle fut, cependant, pendant la campagne, considérée comme la candidature des sécessionnistes. On assure même qu'au début du mouvement qui se fit de janvier à mars 1861, il hésita à s'y joindre, mais le mouvement était trop irrésistible pour que le candidat du parti n'y fût pas entraîné, quand les unionistes du parti de Bell donnaient eux-mêmes l'exemple en se rangeant sous l'étendard de la nouvelle confédération. Pendant la guerre, ce fut le général Breckinridge qui vint enlever Baton Rouge aux fédéraux et il devait coopérer à un mouvement pour reprendre la Nouvelle-Orléans. En septembre 1864 il battit le général Sigel près de Newmarket en Virginie.

Il avait été, dès le commencement de la guerre, promu au rang de major-général, et, sans avoir acquis un renom spécial, il comptait parmi les officiers supérieurs les plus distingués de son grade.

Sa mort est une perte pour le Sud et pour l'Union aussi bien que pour son Etat natal, le Kentucky. Il n'avait que 54 ans et sa fin prématurée occasionnera des regrets universels. Il laisse un nom sans tache à ses fils, dont l'un le major Cabell Breckinridge, a servi dans son état-major pendant la guerre.

Fortune	Fortune	Fortune	Fortune
Fortune	Fortune	Fortune	Fortune
Fortune			Fortune
Fortune	tirage du		Fortune
Fortune	22 mai.		Fortune
Fortune	Lot capital		Fortune
Fortune	$20,000		Fortune
Fortune			Fortune
Fortune	Fortune	Fortune	Fortune
Fortune	Fortune	Fortune	Fortune

—On écrit du Caire :

"Le khédive est fermement décidé à prolonger le chemin de fer du Nil jusque dans le Soudan et probablement jusqu'à Chartoum, ville la plus commerçante de ce pays. La ligne de Chartoum doit être livrée à la circulation en 1882."

—On écrit de Gratz à la *Presse* de Vienne que la démonstration faite contre don Alphonse avait été organisée exclusivement par des étudiants de nationalité allemande.

—Une définition d'un soi-disant prince étranger, que la police surveille vigoureusement en ce moment, et qui va être arrêté au premier jour.

—Il se fait appeler *Monseigneur*, disait hier quelqu'un qui le connaît bien.... Ça lui sert pour s'ouvrir les portes.

Le bill supplémentaire de conversion.

LETTRE DE M. KELLOGG.

Le gouverneur Kellogg a adressé à l'avocat-général Field, une lettre dans laquelle il lui annonce qu'il a signé le bill supplémentaire de conversion, en l'engageant à faire décider aussi promptement que possible la question de validité de certains Bons désignés comme douteux. Nous réservons pour demain nos commentaires sur le texte du bill et sur la lettre dont voici le texte :

Etat de la Louisiane, etc.
N. O. 17 mai 1875.

A l'Hon. A. P. Field, avocat-général, Louisiane :

Monsieur : J'ai signé aujourd'hui un acte supplémentaire à l'acte No 3 de 1874, connu sous le nom de bill de conversion.

La première et la troisième section de cet acte réalisent les recommandations faites par moi à la Législature au sujet de la constitution du Bureau, et du droit de tout contribuable de résister à la conversion des obligations illégales.

La Législature a jugé convenable d'y joindre une autre disposition déclarant environ 18 séries différentes de Bons "mises en question et douteuses" et interdisant l'émission de Bons consolidés en échange de ceux de ces Bons qui ne sont pas encore convertis jusqu'à ce que leur validité ait été déterminée par les Cours.

Cette disposition peut être très dure pour beaucoup de porteurs innocents de Bons valides à moins que toutes les facilités ne leur soient accordées pour établir la validité de leurs obligations de la manière la plus expéditive.

Je vous prie, donc, pour chacune des séries énumérées de Bons, à moins que la question n'ait déjà été décidée par la Cour du dernier ressort, d'instituer si c'est possible un procès d'épreuve, pour soumettre aux cours la question de légalité de ces obligations et d'accorder toutes les facilités à tout porteur de Bons intentant un procès, de façon à ce qu'on arrive promptement à une décision.

D'après les dispositions de la section 1, je vois que ces procès auront la préférence dans toutes les cours sur tous les autres cas, et que l'Etat est requis de payer les frais du procès dans le cas où les Bons seront déclarés légaux.

Je présume que, par arrangement, ces affaires, si elles ne peuvent être décidées pendant la session actuelle de la Cour Suprême, peuvent être portées à la session des Opelousas ou de Monroe, de façon à ce qu'il n'y ait pas de délai considérable.

Sur la série des bons nommés dans l'acte, aucun de ceux qui suivent n'a encore été converti :

Mexican Gulf Railroad	$ 3,000
Levee bonds, act 35, 1865	1,000,000
N. O. M. and Texas Railroad, act 26, 1869	750,000
N. O. M. and Texas Railroad, act 95, 1871	2,500,000
Redemption Certificates of indebtedness, act 5, 1866	250,000
Bœuf and Crocodile Navigation Company	80,000

Sur les autres séries nommées, les montants suivants ont été convertis jusqu'à ce jour :

N. O. and Nashville R. R.	$ 46,000
N. O., J. and Great Northern R. R.	278,000
Vicksburg, S. and Texas R. R.	85,000
N. O., Opelousas and G. W. R. R.	120,000
Bat. R., Grosse Tête and Opel. R. R.	43,000
Relief of State Treasury	222,000
Free School Fund	398,000
Levee bonds, act 115, 1867	335,000
Levee bonds, act 32, 1870	273,000
N. L. and Texas R. R.	765,000
Miss. and Mex. Gulf Ship Canal Co.	220,000
Relief of P. J. Kennedy	133,000

Dans le cas des $965,000 de bons du North Louisiana and Texas R. R., le bureau, je crois, a agi d'après la décision de la Cour Suprême déjà rendue, affirmant la validité de cette émission.

W. P. KELLOGG.

CALLIGRAPHIE.—Le professeur A. T. Solover est un des plus habiles calligraphes des Etats-Unis. Les maisons d'éducation qui se sont assuré ses services comme maître d'écriture n'ont eu qu'à se louer de leur choix. Il se tient en ce moment au coin des rues Bourbon et Canal, à la porte de l'établissement de Lopez, où il a exposé d'admirables spécimens de son savoir-faire. Il exécute avec une rare perfection les cartes de visite qui lui sont commandées, et son travail, fait exclusivement à la plume, peut rivaliser avec les plus fines épreuves de la gravure.

LOTERIE.—C'est le 22 mai 1875 qui a été fixé pour le grand jour du tirage de la loterie de l'Etat de la Louisiane à numéros simples. On sait que le prix capital est de $20,000, avec 10,000 billets seulement au prix de $10 le billet. C'est une affaire considérable pour ceux qui veulent tenter la fortune; et, l'expérience nous l'apprend, la fortune est à ceux qui la poursuivent avec obstination, sans impatience, sans défaillance et sans lassitude. Profitez donc du grand tirage de samedi prochain 22 mai et prenez un billet, deux billets même si vous pouvez.

Pour devenir riche vite
Achetez un billet
A la Loterie
De l'Etat de la Louisiane.
Le prochain grand tirage
Aura lieu
Samedi 22 mai.
Avec 445 lots s'élevant à $75,000
Et un splendide lot capital de $20,000.
Voici le temps maintenant de faire fortune

LA MODÉRATION DE GAMBETTA.—Le discours de Belleville occupe encore aujourd'hui toute la presse politique. La modération de M. Gambetta est considérée comme une habileté de stratégie à l'égard du centre gauche. La *France* fait un rapprochement intéressant entre une phrase célèbre d'une autre époque et un passage du discours d'aujourd'hui.

1792 — 1875

Danton : "Il faut nous sauver par l'audace ; il faut faire peur aux royalistes.... Que tout citoyen soit contraint, sous peine de mort, d'aller mourir pour la patrie; que la France entière coure au pas de charge sur les ennemis. Que faut-il pour les vaincre? *de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace.*"

M. Gambetta : ".....Cette loi du Sénat est meilleure que la loi sur les conseils généraux elle peut être plus profitable; seulement, *il faut de l'activité, encore de l'activité, toujours de l'activité !*"

La différence des temps et des agissements du parti républicain est parfaitement caractérisée par la différence des formules.

A l'audace qui étonne et qui terrorise a succédé l'activité qui ne se propose que de recueillir des libres adhésions.

La *Liberté* nous paraît avoir trouvé la note vraie dans tout ce concert d'éloges et de blâmes. Après avoir constaté que :

Pendant que les journaux conservateurs tirent de cette longue harangue cet enseignement que l'élu du mont Aventin n'a pas "coupé sa queue;" que sous des dehors modérés il ne poursuit rien moins que le triomphe du radicalisme, les organes les plus autorisés du parti républicain montrent à l'endroit du chef de l'extrême gauche un embarras qui ressemble singulièrement à de la froideur.

La *Liberté* arrive à cette conclusion peu rassurante :

Dans le Parlement, le parti républicain a pu se discipliner; mais au dehors, dans la presse comme dans le pays, il n'a pas voulu endosser la peau de mouton dont ses chefs cherchaient à l'affubler, et aujourd'hui qu'à une autre tribune que celle de l'Assemblée on cherche à le présenter sous un aspect qui ne lui sied point, il regimbe et témoigne de sa mauvaise humeur. Il y a là de quoi faire réfléchir les conservateurs.

LES 75 SÉNATEURS A CHOISIR PAR L'ASSEMBLÉE.—On sait que l'Assemblée nationale doit nommer 75 sénateurs à vie. Il paraît que nos honorables s'occupent déjà, en petit comité, de faire leurs choix; des listes circuleraient même dès à présent; listes qui bien entendu, n'ont encore rien que d'hypothétique.

En voici une, cependant, que publie l'*Indépendance belge*, et qui lui paraît assez bien élaborée au point de vue des convenances parlementaires, des situations acquises, etc.

Nous la reproduisons, comme le journal belge la donne, sous la réserve de nombreux changements qui ne manqueront pas sans doute d'y être apportés :

"MM. Barthe, Berthaud, Feray, Gauthier de Rumilly, Gouin, Laboulaye, Lasteyrie, Léon de Maleville, comte Rampon, Léon Say, Tillancourt, Vacherot, Wolowski, Audré, Denormandie, A. L. Lefèvre-Pontalis Martel, Peulvé, Rouveure, Bert, Arnaud (de l'Ariège), prince de Joinville, Dupanloup, Mathieu Bodet, Pothuau, Teisserenc de Bort, Wallon, d'Audelarre, d'Audiffret-Pasquier, Batbie, Blavoyer, Jules Buisson, Caillaux, général de Chabaud-Latour, de Chabrol, Chaper, de Cumont, Daru, Delacour, Broët, Cornu, Charton, Ducarre, Duclerc, Gaston-Arnould, Guichard, Lafayette, Leblond, Victor Lefranc, Mare Dufraisse, général Pélissier, Corbon, Aurelle de Paladines, Baze, Bocher, Buisson, général Chabron, Glapier, de Cissey, duc d'Aumale, Decazes, Gaslonde, de Lacombe, Lambert Sainte-Croix, Lavergne, Lenrent, Merveilleux du Vignaux, Peltereau de Villeneuve, Buffet, Target, Talhouët, C. de Witt."

Cette liste ne comprend encore, comme on le voit, que 72 noms. On y remarquera l'absence de celui de M. Thiers, auquel, du reste, ne manqueront pas les portes d'entrée au Sénat.

LE CHANCELLOR,
PAR JULES VERNE.

Nous finirons dans quelques jours le roman dramatique d'Amédée Achard, *La Cape et l'Epée*, et nous commencerons dimanche prochain une nouvelle excessivement émouvante de Jules Verne, l'auteur du "Voyage autour du monde en 80 jours" de "Vingt mille lieues sous les mers," et d'autres œuvres attrayantes qui ont rendu cet écrivain si populaire.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'ASSEMBLÉE DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS.

Une organisation importante.

Comme nous l'avions annoncé un grand nombre de propriétaires fonciers se sont réunis, hier après-midi à cinq heures, dans la salle de l'Exposition, selon la convocation qui avait été faite dans les journaux.

L'organisation suivante a été annoncée: Président, M. Archibald Mitchell, Secrétaire, M. W. B. Richardson.

Vice-présidents :

Peter Manning,	A. Seikman,
James Campbell,	Andrew Lemare,
James Timony,	J. D. Hill,
John Williamson,	Alex. Hill,
J. G. Lee,	A. Thompson,
J. F. Flaseman,	R. Geddes,
J. W. Delcedernier,	Jos. Shakspeare,
John Wallace,	D. P. Scanlan,
W. H. K. Kilpatrick,	George Merz,
N. Burke,	B. Saloy,
W. W. Carre,	John Pasley,
J. Johnson,	J. G. Eslevit,
Z. N. Pike,	— Reifucend,
J. A. Florat,	H. J. Weikenham,
James Powers,	George Schmidt,
Capt. Lucy,	John Grayeer,
Capt. Moore,	J. Degrais,
S. H. Davis, Jr.,	A. J. Ward,
James Hart,	Pat. Coyle,
Joseph O'Brien,	James Keeting,
Charles H. Reed,	H. Walters,
John Purcell,	J. L. Davies,
Fred. Southmayd,	H. Van Wenther.

Notre digne concitoyen, M. Archibald Mitchell, en prenant le fauteuil, a expliqué brièvement le but de l'assemblée, qui est de former une Union de propriétaires-fonciers pour défendre et protéger leurs intérêts mutuels et pour aviser au moyen de réduire les taxes énormes qui déprécient actuellement la propriété.

Les résolutions suivantes ont été ensuite présentées et adoptées à l'unanimité :

Attendu, que presque tous ceux qui ont des intérêts communs à la Nouvelle-Orléans ont formé une organisation quelconque pour représenter ces intérêts, considérant avec raison que l'unité d'action sur toutes les questions importantes est essentielle à leur bien être ;

Attendu, qu'il n'y a pas de classe d'individus dont les intérêts aient plus souffert et qui ait plus besoin d'entente et d'union que la classe des propriétaires-fonciers ;

Attendu, qu'il n'y a pas de communauté qui pourrait prospérer avec un système de taxation ruineuse pour la propriété foncière, comme celui nous avons subi depuis si longtemps,—la propriété foncière étant la seule base certaine et légitime des affaires,—donnant de l'ouvrage, quand elle prospère, à des milliers et des milliers de travailleurs, et appauvrissant au contraire toutes les classes et tout le pays quand elle est dépréciée ; en conséquence, il est

Résolu, que quoique cette organisation ne saurait admettre comme membres que des propriétaires fonciers, dont le but est d'alléger le fardeau qui pèse sur toute la population, il est bien entendu que toutes les classes et toutes les professions sont également intéressées à l'accomplissement de ce but ; cependant, comme l'unité d'action est indispensable, il a été jugé convenable que les propriétaires fonciers seulement auraient le droit de faire partie de l'association projetée.

Résolu, que cette assemblée de propriétaires-fonciers recommande qu'on forme rapidement des organisations dans chaque ward de la ville sous le titre: "Union de propriétaires-fonciers ward No 1;" "Union de propriétaires-fonciers ward No 2," etc.

Résolu, que nul ne pourra faire partie de ces organisations qui n'aura pas des biens fonciers ou qui ne sera pas le représentant ou l'agent légal d'un propriétaire-foncier ; comme par exemple un mari représentant les intérêts de sa femme, un tuteur représentant les intérêts d'un mineur, un administrateur représentant les intérêts d'une succession, un agent représentant les intérêts de personnes demeurant à l'étranger.

Résolu, que toutes les Unions de ward se réuniront le premier mardi de chaque mois et plus souvent s'il est nécessaire.

Résolu, que chaque Union de ward se composera des officiers suivants: un président, un secrétaire, un trésorier et six vice-présidents,—deux d'entr'eux représentant les intérêts des habitants du centre du ward, deux autres représentant les intérêts des habitants de la partie du ward la plus rapprochée du fleuve, et deux autres encore représentant les intérêts des habitants de la partie du ward la plus éloignée du fleuve.

Résolu, que chaque Union de ward nommera un comité de vérification, composé de trois personnes, chargé d'examiner les titres de propriété de tous les membres faisant partie de cette Union de ward.

Résolu, que le premier mardi du mois d'octobre prochain chaque Union de ward élira des délégués, dont le nombre sera déterminé plus tard, pour former un comité central, qui sera connu sous le nom de "Comité Central Exécutif des propriétaires-fonciers.

Résolu, que le dit "Comité Central Exécutif des propriétaires-fonciers" ne fera que mettre à exécution les projets des Unions de ward ; qu'il ne pourra prendre d'initiative sans consulter préalablement les différentes organisations, et qu'il devra se conformer en toutes circonstances au vœu de la majorité des Unions de ward.

Résolu, que le Comité Central Exécutif nommera un président le premier mardi qui suivra son organisation définitive, et ce président sera remplacé en cas de mort, de démission ou d'expulsion par un autre membre du dit Comité Central Exécutif.

Résolu, que chaque Union de ward aura le droit d'expulser ou de rappeler les représentants qui auront été élus par elle comme membres du comité Central Exécutif, et de les remplacer par d'autres.

Résolu, qu'un comité exécutif de propriétaires fonciers de chaque ward de la ville soit nommé par le président, ou directement par cette assemblée, pour commencer à former une organisation dans chaque ward, conformément à ces résolutions.

Résolu, que ces dits comités exécutifs commenceront l'organisation de leur ward respectif, mardi le 25 de ce mois, à 7 heures de l'après-midi, donnant dûment avis dans les journaux du lieu de réunion.

Après lecture de ces résolutions, qui ont été adoptées à l'unanimité, ainsi que nous l'avons déjà dit, des discours ont été prononcés par le docteur Tibault et M. D. P. Scanlan.

Il a été résolu finalement sur motion de M. Scanlan, qu'un comité de cinq, dont le président de l'assemblée ferait partie, serait nommé afin de préparer des règlements pour la gouverne de l'association.

Les citoyens dont les noms suivent font partie de ce comité :

Archibald Mitchell, J. D. Hill, B. R. Forman, D. P. Scanlan, Dr. Tibault.

L'assemblée s'est alors ajournée à lundi prochain.

Moncure versus Dubuclet.

Le procès intenté par l'honorable John C. Moncure, trésorier élu de l'Etat, contre Antoine Dubuclet, qui a usurpé ses fonctions par la fraude et avec l'aide de l'infâme Bureau des Retours, a été appelé hier matin devant la Cour Supérieure de District.

Le trésorier élu est représenté par MM. Zacharie et Whitaker, et le pseudo-trésorier par MM. Ray et J. Q. A. Fellows.

Les avocats de Dubuclet après avoir d'abord refusé d'admettre la juridiction de la cour, ont déclaré que la pétition du demandeur,—l'honorable Moncure,—était trop vague;—en ce sens, qu'elle accusait le Bureau des retours d'avoir manqué à son mandat, et Dubuclet d'avoir usurpé les fonctions de Moncure dûment élu.

Ray, le champion attitré de tout ce qui est fraude en Louisiane, a ajouté que Dubuclet n'était responsable en aucune façon des agissements du Bureau des retours, et qu'ayant été proclamé élu par ce Bureau, il s'était contenté de prendre sa place.

Le procès sera continué.

Tentative de vol.

L'agent spécial L. C. Bouchereau a surpris trois voleurs, lundi matin, vers trois heures et demie, au moment où ils se disposaient à enfoncer la porte d'entrée de la maison située au coin des rues Chartres et Esplanade, occupée par M. C. Tibbier. Les soupçons de M. Bouchereau avaient été éveillés par les mystérieuses marches et contremarches de trois individus que n'expliquaient pas suffisamment les attraits d'une promenade sentimentale à travers les ténèbres. Leur objectif lui était inconnu, car chacun avait pris un chemin différent, et il serait un peu à l'aventure quand tout à coup, se trouvant au centre de l'Esplanade, entre les deux voies du chemin de fer, il a avisé deux hommes agenouillés près de la porte de M. Tibbier et cherchant à l'ouvrir, tandis qu'un troisième faisait le guet. Il s'est élancé sur eux le pistolet à la main et a pu arrêter l'un d'eux, Huey Kennedy, voleur de profession dont le portrait orne la *Rogues' Gallery*. L'infortuné Huey a comparu hier devant le juge de police et a dû fournir un cautionnement de $500.

Les Voleurs.

Dans la nuit de lundi des voleurs ont tenté de s'introduire dans le magasin de confections de M. Louis Leonhard, au coin des rues Louisa et Grands Hommes, mais en forçant une porte du magasin, ils ont fait tant de bruit que les locataires demeurant au premier étage, tirés brusquement de leur sommeil, sont descendus en toute hâte pour leur faire la réception qu'ils méritaient si bien.

Les filous n'ont pas demandé leur reste et ont pris la poudre d'escampette en emportant seulement quelques vêtements.

Dans la même nuit (lundi) d'autres coquins se sont glissés inaperçus dans la résidence de M. D. Smith, au coin des rues Baronne et Jackson, et après avoir visité tous les appartements sont partis chargés d'un paquet contenant douze chemises, des vêtements et du linge de service, le tout évalué à $150.

Ils n'ont eu garde de laisser d'indice qui puisse servir à les faire reconnaître.

Enfin, pour clore la liste des vols, hier matin, avant le jour, M. F. Hartmann, employé comme garçon de salle dans le salon de bière de Kroft, No 16 Passage de la Bourse, a reçu à son insu une visite fort désagréable.

A son réveil il a découvert que sa montre et sa chaîne, tous les deux en or, avaient disparu, ainsi que ses plus beaux habits.

M. Hartmann s'est demandé comment un voleur avait pu pénétrer dans sa chambre, au premier étage. Nous ne savons pas au juste s'il a réussi à résoudre le problème, mais il est incontestable qu'il a été la victime de certain citoyen de la pègre qui n'a pas jugé prudent de laisser sa carte.

Il nous semble que trois vols différents dans la même nuit c'est beaucoup pour la saison morte.

Le capitaine Malone qui vient de réorganiser le service de sûreté permettra-t-il que les coquins se moquent ainsi de lui, à sa barbe ou quelque sorte?

Deux ordres du nouveau chef de police.

Le nouveau chef de police veut qu'il y ait de la discipline dans les rangs de la police et, franchement, nous lui en faisons notre compliment sincère.

Faisant une tournée rue du Canal, il y a deux jours, il a aperçu un métropolitain qui fumait une énorme pipe.

Le lendemain, le capitaine Loan lançait un ordre prohibant aux officiers et agents de la police métropolitaine de fumer dans la rue, soit la pipe, le cigare ou même la cigarette, tant qu'ils seraient de service et qu'ils porteraient l'uniforme.

Les métropolitains ne sont pas contents, mais le chef s'en moque.

Le second ordre commande aux agents de police d'arrêter tout citoyen surpris dans l'acte de faire couler l'eau des bornes-fontaines sans y être dûment autorisé.

Un bon point au capitaine Loan !

Il fera beaucoup mieux que son prédécesseur, s'il veut se donner la peine de voir par lui-même et de faire incognito des tournées d'inspection dans tous les quartiers de la ville.

La Compagnie des Levées menacée.

Le chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago vient d'intenter un procès à la compagnie des Levées de la Louisiane, devant la Cour Supérieure de District.

La Compagnie du chemin de fer déclare qu'elle a hérité des titres et des créances du chemin de fer de Jackson et Great Northern et que la compagnie des Levées lui doit, d'après un jugement accordé le 13 novembre 1874, la somme de $16,222 pour des dommages, avec l'intérêt légal à partir du 1er juin de la même année.

Ce jugement avait été placé entre les mains du shérif des cours civiles pour le faire mettre à exécution, celui-ci a rapporté que la Compagnie des Levées n'avait pas de propriété pour répondre de cette dette.

La Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St-Louis et Chicago demande donc qu'en vertu de l'article des statuts revisés de l'Etat de la Louisiane, la Compagnie des Levées soit citée à comparaître et, qu'après les procédures légales elle soit déclarée insolvable, que sa charte soit annulée et qu'un commissaire soit nommé pour s'occuper de la liquidation de ses affaires.

Une razzia générale.

Hier soir, par ordre du chef de police, toutes les maisons de prostitution de la ville ont été visitées et 24 femmes arrêtées et incarcérées.

La police fait presque tous les ans de ces *razzias*.

On conduit ensuite les femmes devant les cours municipales où elles sont mises en liberté moyennant cinq piastres par tête.

Foudroyé.

Nous apprenons que M. Adolphe Turcand, passant à cheval, avant-hier sur l'habitation de M. Rivers, dans la paroisse Iberville, au milieu d'un orage, a été frappé par la foudre et tué instantanément ainsi que son cheval.

Séance du Conseil Municipal.

Le conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Leeds. Tous les administrateurs sont présents.

M. Brown, administrateur des comptes publics, soumet son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances, relatives à des règlements de comptes, qui sont approuvées sans difficulté.

M. McCarty, administrateur du département de la police, présente aussi son rapport mensuel, indiquant que les frais généraux de son département pour le mois d'avril se montent à $22,763.57.

M. Landry, administrateur du Département du commerce, demande le vote du Conseil sur l'ordonnance ainsi conçue, présentée par lui dernièrement :

"Une ordonnance pourvoyant à la construction des quais, wharves, et aux réparations qui leur sont nécessaires, et pourvoyant également au paiement des dettes contractées à cet effet, en affermant les revenus de ces quais pour un laps de temps limité."

L'ordonnance se compose de vingt-deux articles différents et a pour but, particulièrement, de payer les dettes contractées par la ville pour les quais.

M. Burke, administrateur du département des améliorations, demande la parole au sujet de cette ordonnance, et explique qu'il s'oppose à son adoption, parce qu'il ne voit pas ce qu'elle fait gagner à la ville.

Dans son opinion cette ordonnance ne bénéficie que les détenteurs de *wharf bonds*, bons pour les quais.

M. Pilsbury, administrateur du département des finances, ayant secondé la motion de M. Landry, administrateur du département du commerce, l'ordonnance est mise aux voix avec le résultat suivant :

Pour l'adoption—MM. Pilsbury, Brown, Houny, Bertoli, McCarty et Landry,—six votes.

M. Pilsbury, administrateur du département des finances, présente une brochure avec ce titre : "*Premium Bonded Fund.*" C'est un plan soumis par M. D. H. Adler indiquant le moyen de liquider la dette de la ville,—principal et intérêt, en cinquante ans.

M. Burke, administrateur du département des améliorations, demande le renouvellement de l'ordonnance approuvée le 18 mai 1870, qui défend de déposer des ordures dans la rue avant trois heures et après huit heures du matin.

Le Conseil s'ajourne.

TEMPERATURE.—18 mai 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	70	21
12 M.	83	28
3 P. M.	85	29
6 P. M.	79	26

LA TRICHINOSE.—On lit dans le *Journal d'Alsace*, du 29 avril :

"Il y a quelques jours, un jeune homme plein d'avenir, âgé de dix-neuf ans, fils d'un conseiller en retraite de la Cour d'appel, est mort à Berlin des suites de la terrible maladie connue sous le nom de *trichinose*.

"Un parent de la famille, demeurant en Silésie, lui avait, dans ces derniers temps, adressé plusieurs pièces de viande, entre autres un jambon cru et un saucisson fumé dont tout le monde s'était régalé. Peu de temps après, le jeune homme et ses deux sœurs tombèrent malades.

Chez ces dernières, la maladie débuta par une inflammation des paupières, et longtemps, on craignit pour leurs jours. Cependant, elles se rétablirent lentement, il est vrai; mais la pâleur extrême de leur figure ne les a pas quittées depuis. Leur frère fut moins heureux ; la trichinose avait affecté chez lui différents caractères, jusqu'à ce que, en dernier lieu, l'estomac ayant refusé toute nourriture, la mort arriva par épuisement. Le jeune homme, dit-on, eut à endurer de terribles souffrances. Une circonstance curieuse, c'est que les parents avaient, eux aussi, mangé de la viande infestée de ce ver microscopique, sans ressentir aucun malaise."

—Le prince Amédée d'Italie s'occupe d'écrire l'histoire de son règne en Espagne. Ce livre aura pour titre : *Souvenirs d'un roi* (*Memorie d'un re*). Son épouse, la princesse Marie, collabore à ce travail.

—Petit portrait à la plume de trois jeunes filles à marier, par la meilleure amie de leur famille :

—Gabrielle? trop en dessous.
—Et Berthe?
—Trop en dedans.
—Mais Fanny?
—Trop en dehors.

$20,000 Lot capital $20,000

La Loterie de l'Etat de la Louisiane, dont le tirage samedi 22 mai avec 445 lots.

$75,000 en lots $75,000.

—Le 29, à midi, ont eu lieu à Paris les obsèques de M. Kœchlin, le célèbre manufacturier, décédé à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. M. le vicomte de ... et M. le vicomte de Mirabeau, conduisaient le deuil. Après le service religieux, célébré à l'église protestante du Saint-Esprit, rue Roquépine, le corps a été inhumé dans le caveau de l'église, au ... qui sont transportés à Mulhouse.

—On lit dans un journal ...:

Vendredi vient d'être nommé ... le maréchal de Mac-Mahon commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, sur la présentation de M. le ministre des affaires étrangères.

Avant-hier mardi, ... à la ... au ... des Poudres.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'extérieur. C'est donc à ces derniers, à qui ... le ne pourra plus ... de nous rembourser, ou de nous ... le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 20 cents par mois pour l'édition quotidienne, et de ... pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ... que nos agents devront ... le montant additionnel et ... être en même temps que ... du ... moment.

La voix du Grand-Ouest. ... [illegible]

Décédé, le 17 mai 1875, à ... heure P. M., JOSEPH T. TURAUD, âgé de cinquante ans. ... Parsons.

Décédé, hier matin, à sept heures ..., WILLIAM H. BERNARD, à ... Alfred H. Bernard et ... Page. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles ... aujourd'hui, Mercredi ... demie P. M. Le convoi partira ... Tremé ...

IN MEMORIAM.

Décédé, le 19 avril 1875, JOSEPH ... CASSE, âgé de vingt-sept ans ... d'Elisabeth Casse.

[illegible]

Au Public.

Le grand tirage de la ... de l'Etat de la Louisiane ... MARDI PROCHAIN, 22 mai ... Seulement 10,000 numéros. Prix du billet, $10 ... Le public est invité ... portes s'ouvriront à 11 heures ... Entrée par la rue de l'Union.

11 mai—3t 1 P P.

Brownsville, Texas,
26 avril 1875.

AVIS.

Du consentement mutuel des parties ... [illegible] ... WILLIAM KELLY.

Directeur du "Marché ..."

Mons. Basile Barès,

Attaché jadis à la maison de Mme L. Ferrier attaché, aujourd'hui, à celle de M. L. Grunewald, seul agent pour la vente des pianos Pleyel ... wald Hall, Nos 14, 16, 18 et 20 de la rue Baronne.

16 mai—1m

Perdue.

Vendredi soir, vers ... une mule ... une cicatrice à la cuisse droite ... récompense ... No 221, Marché Français.

Second Tirage du Texas, de FOSTER.

$200,000 en or!

Maisons et terres.

POSITIVEMENT

LE

DERNIER AJOURNEMENT.

LE TIRAGE AURA LIEU POSITIVEMENT A

HOUSTON, Texas.

Le 30 Juin 1875.

Nous n'avons pas vendu tous nos billets à temps pour faire le tirage le ... [illegible]

RECOMMANDATION.—...

J. R. FOSTER, ...

Voir l'annonce de l'agent ... du second tirage du Texas ...

DEMANDE D'AGENTS DANS TOUTES LES VILLES DU SUD, POUR LA CÉLÈBRE MACHINE A COUDRE ... [illegible]

SOCIÉTÉ FRANÇAISE ... DE LA VILLE DE ...

La Grande Fête Champêtre Annuelle,

... Au Parc Bellechasse.

... [illegible]

Bal-Jeux et Amusements de toutes Sortes.

... [illegible]

Excursion du Dimanche.

... E. COWEY.

Demande de Place.

... [illegible]

Demande.

... COUTURIÈRE ... [illegible]

Demande de solliciteurs.

... [illegible]

Avis.

... NEW ORLEANS SANITARY ... [illegible]

WORKINGMEN'S BANK.

... [illegible]

Affaires de Banque en général, et Caisse d'Epargne.

... [illegible]

Rapport sur l'Etat de la BANQUE NATIONALE DE L'ETAT.

... [illegible]

L. GIROT,

... [illegible]

AVIS ... DE LA VILLE DE ... [illegible]

... CHARLES J. LEEDS, ...

HEBERT & CIE.,

50 – Rue de Chartres – 50

Grand déballage de Livres, ROMANS NOUVEAUX.

... [illegible]

BIBLIOTHÈQUE DU JARDINIER ET DU CULTIVATEUR.

Grand et magnifique assortiment de ... PAPIERS A LETTRES, PAPIERS ECOLIERS.

LIVRES POUR ECOLES

PAPIERS PEINTS AU RABAIS.

Dr. ALFRED MERCIER.

CONSULTATIONS ... [illegible]

... J. D. LANDRY, ...

Propriétés à vendre et à louer.

A vendre.

... NICHOLAS CONNELL.

A LOUER.

... [illegible]

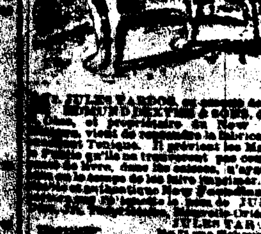

... JULES TARDOS ... [illegible] ... JULES TAR... Co., Jr.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. ROULON.

... DE LA HAVANE, TABACS ... [illegible]

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, ... VINS, EAUX-DE-VIE, ... [illegible]

L. C. ARNY,

... [illegible]

JOS. DAVID,

... [illegible]

H. J. RIVET,

PHARMACIEN DROGUISTE,

SUCCESSEUR DE

E. MONTEGUDE & CO.,

... DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS ... [illegible]

... BITTERS DE A. A. PEYCHAUD.

58 RUE DE CHARTRES, COIN BIENVILLE.

CIGARES, CIGARES

Faits par Millions,

No 71, RUE DE CHARTRES.

... [illegible]

E. HAEHNEL.

J. P. SARRAZIN,

Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.

... [illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Vor. MAIGNAN,

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT,

... COGNAC ... EAUX-DE-VIE ... SHERRY ... BURGUNDY ... SARDINES GILLET ... [illegible]

23 et 25 – Rue Bienville – 23 et 25

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne

COMMISSION MERCHANTS,

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.

New York. — New Orleans.

VOICI LE MOMENT !

VETEMENTS

A des prix encore réduits.

Le plus vaste stock d'articles faits et de modes les plus récentes offert aux chiffres réduits suivants.

CHEZ

LÉON GODCHAUX,

... RUE DU CANAL ... [illegible]

En débarquement

40 ... C. CAVAROC & FILS.

En débarquement

400 ... C. CAVAROC & FILS.

Avis.

J. BAPTISTE BLUM ... [illegible]

Avez-vous besoin d'argent ?

... [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

... [illegible]

P. MAILLARD,

55 – Rue Royale – 55

... [illegible]

Avis important aux Planteurs et Autres !

... BUREAU D'AGRICULTURE, ... rue du Canal.

THEOPHILE DUBOIS,

Courtier en Marchandises.

... [illegible]

G. W. DUNBAR & SONS.

... [illegible]

Spécialité de

SIROPS DE FRUITS.

... [illegible]

CONSERVES,

... [illegible]

Belle Especes Plantation

... [illegible]

ESCARGOTS ! ESCARGOTS!

... G. ROCAGALUGA.

Avis aux Cordonniers.

... [illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL.

... [illegible]